

L'APPROCHE DE LA TRILOGIE ENTREPRENEURIALE : INNOVATION, CROISSANCE ECONOMIQUE ET DEVELOPPEMENT HUMAIN. QUID ?

par

Donatien KABUIKU MAYEMBA

Doctorant en Management Economique et Sociétal,
Chaire Unesco de l'Université de Kinshasa

Résumé

La prospérité économique dépend, toutes choses restant égales par ailleurs, de la fertilité d'esprit des entrepreneurs qui savent innover. L'innovation est le déclencheur de la productivité, de la compétitivité et assure la croissance économique, qui à son tour, favorise le développement humain.

C'est dans cette logique processuelle que réside l'esprit de l'approche de la « Trilogie Entrepreneuriale » (TriE). Elle est élucidée comme suit : « L'Entrepreneuriat doit stimuler l'innovation pour booster la croissance économique afin de favoriser le développement humain ». Tel est le cocktail que nous réserve cette recherche. S'il nous revient d'imiter Henry Mintzberg, nous disons : « Et maintenant, bon appétit ! »¹.

Mots-clés : Approche, Trilogie Entrepreneuriale, Innovation, Croissance économique, Développement humain.

Abstract

Economic prosperity depends, all things remaining equal, on the fertility of mind of entrepreneurs who know how to innovate. Innovation is the trigger for productivity, competitiveness and ensures economic growth, which in turn promotes human development.

It is in this processual logic that the spirit of the "Entrepreneurial Trilogy" (TriE) approach resides. It is elucidated as follows: "Entrepreneurship must stimulate innovation to boost economic growth in order to promote human development". This is the cocktail that this research has in store for us. If it comes to us to imitate Henry Mintzberg, we say: "And now, enjoy your meal!" ».

INTRODUCTION

Le problème de développement a depuis des siècles été la préoccupation des dirigeants et des chercheurs, toutes disciplines confondues. Au 18^{ème} siècle déjà, Adam Smith manifestait des inquiétudes sur les problèmes économiques. À ce sujet, Cairncross énonce qu'« il y a deux siècles, lorsque Adam Smith, s'efforça d'ériger en système ses idées sur le développement économique, il choisit pour titre de son ouvrage *La Richesse des nations*. S'il avait à traiter aujourd'hui le même sujet, il mentionnerait probablement dans ce titre la pauvreté aussi bien que la richesse. Le problème le plus ardu qu'aient à résoudre les spécialistes de l'économie politique est demeuré identique à ce qu'il était alors : découvrir les ressorts de la croissance et du développement économiques des nations. Mais il serait plus naturel que cela ne l'était en 1776 d'examiner la question sous forme de comparaison et de se demander pourquoi la croissance est plus rapide dans un pays que dans un autre ; de chercher si l'écart entre les niveaux de vie des pays riches et ceux des pays pauvres semblent s'accroître ou diminuer, et à déterminer comment il faudrait agir pour tendre vers une plus grande égalité entre nations ».²

Nous référant aux objectifs de la politique économique et en rapport avec le concept de « carré magique », les activités économiques doivent assurer la croissance (taux de croissance du PIB), le plein emploi (% de la population active et taux de chômage), la stabilité des prix (taux d'inflation) et l'équilibre extérieur (solde extérieur en % du PIB), et qui ne peuvent se réaliser que grâce à la pratique de l'entrepreneuriat privé.

En effet, il existe une corrélation indéniable entre l'entrepreneuriat, la croissance économique et le développement humain. Il est certes évident que l'entrepreneuriat contribue à la croissance économique. Du reste, pour que l'entrepreneuriat booste véritablement la croissance, à notre entendement, il doit avoir pour socle l'innovation. C'est dans cette logique processuelle que réside l'esprit de notre recherche et qui élucide, de surcroît, notre pensée.

Evidemment, c'est grâce à l'innovation, engendrée par l'imagination via la créativité, que les sciences évoluent et leurs frontières continuellement repoussées, que les nouvelles technologies et les nouveaux produits constamment perfectionnés apparaissent, que les marchés sans cesse se développent, et que les conditions de vie progressivement et assurément s'améliorent.

Au demeurant, de cette réflexion qui justifie l'intérêt et le choix de notre sujet, procède sans nul doute notre problématique. Celle-ci, tout compte fait, tourne autour d'une préoccupation essentielle, d'où découle la

¹ MINTZBERG, H. (1984), *Structure et dynamique des organisations*, Paris, Editions d'organisation, p.15.

² CAIRNCROSS, A.K. (1969), *Les ressorts du développement économique*, Paris, Tendances Actuelles, p.7.

question de recherche qui ne cesse de nous tarauder l'esprit et que nous explicitons comme suit : *Comment manager stratégiquement l'entrepreneuriat par l'approche de la « Trilogie Entrepreneuriale » ?*

Tout bien considéré, nous présumons, sur ces entrefaites, que l'on doit, afin d'optimiser le management stratégique dans la pratique de l'entrepreneuriat, miser sur le processus de l'approche de la « Trilogie Entrepreneuriale » (TriE). Comme quoi, en des termes beaucoup plus expressifs : « L'entrepreneuriat doit stimuler l'innovation pour booster la croissance économique afin de favoriser le développement humain ». D'où, l'établissement effectif de l'approche de la « Trilogie Entrepreneuriale », l'approche « TriE ».

Au plan épistémologique, tout projet de recherche doit s'inscrire dans un des trois paradigmes (positivisme, interprétativisme, constructivisme)¹.

De ce fait, précisons tout de go que nous avons opté, du point de vue du positionnement épistémologique, pour la posture constructiviste en vue de comprendre et d'expliquer comment les variables innovation, croissance économique et développement humain s'enchaînent et sont en interaction. Ce choix est motivé par notre problématique ainsi que notre question de recherche.

Du reste, cette recherche à caractère exploratoire et à visée explicative, est d'ordre processuel dans la mesure où la corrélation des différentes variables, l'innovation (approche stratégique), la croissance économique (approche quantitative) et le développement humain (approche qualitative) constituent, dans le cadre de cette étude, les composantes essentielles du processus de la « Trilogie Entrepreneuriale ».

Charreire Petit et Durieux soulignent « qu'explorer répond à l'intention initiale du chercheur de proposer des résultats théoriques novateurs, c'est-à-dire de créer de nouvelles articulations théoriques entre des concepts et/ou d'intégrer de nouveaux concepts dans un champ théorique donné »².

Cette recherche se subdivise en trois points, hormis l'introduction et la brève conclusion synthétisant les idées maîtresses. Le premier expose le cadre épistémique du concept d'entrepreneuriat, le deuxième vise à spécifier les interactions existentielles entre l'entrepreneuriat et les postulats de l'approche « TriE » et, enfin, le troisième procède à l'application de ladite approche.

I. CADRE EPISTEMIQUE DU CONCEPT D'ENTREPRENEURIAT

Quand on évoque le terme *entrepreneuriat*, on pense d'abord à la création d'entreprise. Le mot « entrepreneuriat » est polysémique, car il renferme, non seulement beaucoup de sens, de plus sa graphie est multiple. En effet, on écrit soit « *entrepreneuriat* », « *entreprenariat* », « *entrepreneuriat* », voire « *entrepreneuriat* ». Du reste, l'orthographe la plus utilisée c'est « *entrepreneuriat* », proposée en 1984 par l'Office Québécois de la Langue Française.

Leger-Jarniou pense que « L'entrepreneuriat est un thème porteur, certains diraient même à la mode, et ceci, tout autour du globe ! Mais en fait, qu'est-ce que l'entrepreneuriat ? »³. Ainsi, dans cette section, nous présentons les approches conceptuelles de l'entrepreneuriat, de l'évolution et des paradigmes du domaine de l'entrepreneuriat.

1.1. Approches conceptuelles de l'entrepreneuriat

Pour Sarasvathy et Venkataraman (2011), *l'« entrepreneuriat est un concept dont les frontières se sont grandement élargies au cours des dernières décennies, et ce autant sur le plan de la recherche que de la pratique. Il est en effet aujourd'hui de mise d'évoquer une définition de l'entrepreneuriat qui dépasse la création et la croissance d'organisations. L'innovation et la recherche d'opportunités sont devenues des éléments centraux de la conception étendue de l'entrepreneuriat ; sont par le fait même apparus des appels à mettre en place des éléments d'une « méthode entrepreneuriale » dans le cadre de notre vie à tous»*⁴.

D'après Verstraete et Saporita : « *l'entrepreneur est avant tout un réalisateur de projets, quelqu'un qui dans la société perçoit une opportunité et imagine une façon de répondre à ce besoin avant que d'autres ne le fassent ; c'est une personne qui, face à une situation problématique, développe un projet, une vision qui transforme le problème en une occasion d'affaires* »⁵.

¹ LAURIOL J. (2003), *La Recherche Doctorale en Management Stratégique : quelques propositions pour définir et apprécier une « bonne thèse »*, ESC Rouen, p.4.

² CHARREIRE PETIT, S. et DURIEUX, F. (2014), « Explorer et tester : les deux voies de la recherche », In Thiéart R-A. (Dir.), *Méthodes de recherche en management*, 3^{ème} édition, Editions Dunod, Paris, p.78.

³LEGER-JARNIOU, C. (2013), « Un état des lieux de l'entrepreneuriat », In Léger-Jarniou (Dir), *Le grand livre de l'entrepreneuriat*, Paris, Dunod, p.7.

⁴ LALONDE, J.-F. (2015), *Compte rendu de « Le Grand livre de l'entrepreneuriat »*, In *Revue Internationale PME*, Editions EMS, Vol. 28, n°2, Quebec, pp.193-194.

⁵VERSTRAETE, Th. et SAPORTA, B. (2006), *Création d'Entreprise et Entrepreneuriat*, Paris, Editions de l'ADREG, p.92.

1.2. Évolution du domaine de l'entrepreneuriat

Beaucoup de pays ont développé le domaine de l'entrepreneuriat. Bon nombre d'entre eux, ont mis un accent particulier sur l'entrepreneuriat féminin, l'entrepreneuriat des jeunes, l'entrepreneuriat pour les personnes avec handicap, et autres.

Verstraete stipule qu' « A l'origine, l'entrepreneuriat s'étudie sous l'angle du management (Harvard), de l'innovation (héritage schumpétérien) et concerne essentiellement la création d'entreprise (ce qui est encore majoritairement le cas). Il résonne aussi avec PME, ce qui n'est pas déraisonnable puisque les entreprises créées donnent généralement lieu à la naissance d'entités de petite taille... Par la suite, les champs vont se dissocier, tout en restant naturellement très proches »¹.

Cette assertion nous amène à aborder le point en rapport avec les paradigmes dans le domaine de l'entrepreneuriat. À cet effet, nous allons considérer l'essentiel de l'encart qui résume la contribution de Thierry Verstraete et d'Alain Fayolle.

1.3. Paradigmes du domaine de l'entrepreneuriat

L'enseignement et la recherche dans le domaine de l'entrepreneuriat ne cessent d'évoluer de par le monde, surtout dans les institutions universitaires et de recherches. Du reste, même si les académiciens se sont emparés de la substance de l'entrepreneuriat, nous ne devons pas nous permettre de perdre de vue que l'essence de ce dernier requiert et réside d'abord dans le pragmatisme avant de devenir une activité purement académique et, de surcroît, scientifique.

Verstraete et Fayolle retiennent quatre paradigmes pour cerner le domaine de l'entrepreneuriat par le paradigme de :

- l'opportunité d'affaires ;
- la création d'une organisation ;
- la création de valeur ;
- l'innovation.

« Au sein de ces paradigmes génériques, d'autres paradigmes peuvent apparaître (tout paradigme est en ce sens relatif). Ainsi, d'aucuns parleront du paradigme de l'émergence organisationnelle, d'autres du paradigme de l'impulsion d'une organisation, tous deux se rangeant dans le paradigme de la création d'une organisation évoqué ci-dessus »².

Quant à nous, nous pouvons, mutatis mutandis, assurer que le processus de l'approche de la « Trilogie Entrepreneuriale » se rallie dans la logique du paradigme de l'innovation, dans la mesure où, à notre entendement, l'innovation se caractérise comme le déclencheur du processus entrepreneurial. Somme toute, en intégrant les deux autres composantes, à savoir, la croissance économique et le développement humain, en vue de l'établissement effectif de ladite trilogie, cette approche pourrait, toutes choses restant égales par ailleurs, constituer un paradigme à part entière : « Le paradigme de la Trilogie Entrepreneuriale » ou le « paradigme de l'approche TriE ».

II. INTERACTIONS ENTRE L'ENTREPRENEURIAL ET LES POSTULATS DE L'APPROCHE DE LA « TRILOGIE ENTREPRENEURIALE » (TRIE)

En approfondissant nos recherches et nos réflexions, nous avons été amené à faire une analogie sur la corrélation qui devrait exister, entre d'une part l'entrepreneuriat et de l'autre l'innovation, la croissance économique et le développement humain. Dans la rationalité, il y a des interactions existentielles entre les trois facteurs que nous pouvons qualifier de la « Trilogie Entrepreneuriale » (TriE) : « Innovation, Croissance Economique et Développement Humain », et formulée comme suite : $TriE = f[(I).(CE).(DH)]$.

2.1. Interaction entre entrepreneuriat et innovation

Le concept de l'innovation a été défini par l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) comme étant : « La mise en œuvre d'un produit, que ce soit un bien ou un service, d'un processus nouveau ou sensiblement amélioré, d'une nouvelle méthode de commercialisation ou d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques de l'entreprise, l'organisation du lieu de travail ou les relations extérieures »³.

¹ VERSTRAETE, Th. (2002), Essai sur la singularité de l'entrepreneuriat comme domaine de recherche, Paris, Editions de L'ADREG, p.18.

² VERSTRAETE, Th. et SAPORTA, B., *Op.cit.*, pp.97- 99

³JARDINI, B., JARDINI, H. et ESSEKKARI, A. (2016), « L'innovation comme opportunité d'affaires en entrepreneuriat », in *Revue de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation (REINNOVA)*, Volume 1, N°1, Agadir, Mars, pp. 98-99.

L'entrepreneuriat est associé à l'innovation depuis que l'économiste autrichien Joseph Schumpeter a parlé du processus de « *destruction créatrice* » qui prône la primauté de l'innovation dans le domaine de l'entrepreneuriat, disons dans les activités entrepreneuriales.

L'innovation ne doit pas être un fait de hasard. Elle doit, pour produire des résultats escomptés, être manager avec beaucoup de précautions. Sans innovation, on ne sait pas différencier son produit de ceux des entreprises concurrentes, et on innove pour avoir des avantages et des taux de croissance supérieurs par rapport à la concurrence.

Nous estimons, à cet effet, que l'entrepreneuriat doit stimuler l'innovation. Les innovations et les améliorations doivent être fréquentes, car les besoins et les désirs sont liés et inhérents à la nature changeante de l'homme. D'où, il faut innover, encore innover et toujours innover pour assurer la pérennisation et la croissance de son affaire et contribuer pour booster la croissance économique.

2.2. Interaction entre entrepreneuriat et croissance économique.

L'entrepreneuriat est le moteur de la croissance économique, et c'est évident. Il existe aussi une relation bidirectionnelle entre l'entrepreneuriat et la croissance économique.

En substance, la relation entre l'entrepreneuriat et la croissance économique a, de tout temps, été attestée et maints auteurs ont dû mettre un accent particulier sur cette interaction.

Au demeurant, quand nous prenons l'aspect croissance, celle-ci s'établit à deux niveaux. Tout d'abord au niveau de l'entrepreneur et de son entreprise et, ensuite, au niveau de son environnement (localité, territoire, province, ville ou pays).

Au premier niveau, l'entreprise doit être bien managée pour croître, connaître l'essor de son chiffre d'affaires et l'augmentation de son capital propre. Ce qui doit avoir une répercussion sur l'amélioration du niveau de vie de l'entrepreneur.

Au second niveau, celui de l'environnement dans lequel les entreprises évoluent. En effet, lorsque les entrepreneurs (entreprises) s'acquittent de leurs obligations fiscales (impôts, taxes, redevances et autres), ces apports contribuent à la croissance dudit territoire. Ce qui permet à l'Etat d'avoir les moyens et les ressources nécessaires à la réalisation de sa politique sur le plan socioéconomique. De surcroît, sur l'amélioration du niveau de vie de l'ensemble de la population, voire sur le niveau des indicateurs du développement humain.

2.3. Interaction entre entrepreneuriat et développement humain

La meilleure manière de promouvoir le développement humain c'est d'augmenter le revenu national. L'entrepreneuriat, de par les PME, PMI, Start-ups et Spin-offs, doit devenir une source sûre de création de richesses et d'emplois décents.

Il n'en demeure pas moins d'affirmer avec plus de certitude, voire de subtilité, qu'il ne peut y avoir de vraie prospérité économique durable, sans une vraie prospérité durable de la population. Il va sans dire que la population doit elle-même participer à la croissance économique de son pays en vue de son propre développement. Croissance économique inclusive, développement humain inclusif. Comme qui dirait : « *Développement de la population, par la population et pour la population* ».

Du reste, pour que la croissance économique puisse assurer le développement humain, il faudra que certains préalables soient réunis, étant donné que la croissance ne garantit pas toujours le développement humain. Pour ce faire, nous pouvons citer : la bonne gouvernance des affaires publiques aussi bien que privées ; l'instauration de l'Etat de droit et de la démocratie ; le respect des droits humains ; et enfin, la redistribution relativement équitable des fruits de la croissance pour réduire les inégalités sociales.

Les politiques, les stratégies et les actions de l'Etat en faveur de l'entrepreneuriat doivent avoir comme finalité la croissance économique et le développement humain. Car, par la force des choses, l'entrepreneuriat, la croissance économique et développement humain sont intrinsèquement liés et corrélatifs.

Les interactions entre l'entrepreneuriat et les trois postulats, et surtout leur contenu, nous amènent à démontrer l'applicabilité et la fonctionnalité de l'approche de la « *Trilogie Entrepreneuriale* » de par sa conceptualisation et sa modélisation.

III. APPLICABILITE DE L'APPROCHE DE LA TRILOGIE ENTREPRENEURIALE

L'entrepreneuriat a trait à la dimension économique et sociétale, note Fayolle. Si l'entrepreneuriat participe du développement individuel, poursuit-il, il est aussi le moteur de la croissance économique dans une économie de marché. Élément central du processus entrepreneurial, l'entrepreneur est toujours à l'affût des nouvelles opportunités pour agencer et mettre en œuvre les ressources appropriées afin de transformer ces opportunités en activité économique ou sociale. Ce faisant, l'entrepreneur met en marche un processus de

« création destructive » pour emprunter l'expression de Schumpeter : il crée une entreprise qui produit des innovations, lesquelles forceront les entreprises existantes à s'adapter ou à disparaître¹.

Cette assertion de Fayolle explicite bien la logique de notre recherche avec toutes les trois composantes de la « Trilogie Entrepreneuriale ». À savoir, l'innovation, la croissance économique et le développement humain, ainsi que leur opérationnalisation dans le processus de cette trilogie.

Pour ce faire, dans cette section nous avons argumenté sur deux points majeurs. Le premier sur le « Quid » de l'approche de la « Trilogie Entrepreneuriale » et le deuxième sur la conceptualisation et la modélisation de ladite approche afin de démontrer son applicabilité et sa fonctionnalité.

3.1. Quid de l'approche de la Trilogie Entrepreneuriale

La « Trilogie Entrepreneuriale » ou l'approche « TriE » ! Un nouveau concept concocté et à inclure dans cette liste, déjà assez longue, des mots nouveaux se rapportant à l'objet « entrepreneuriat » ?

En suivant une progression contextuelle, le déclenchement du processus trilogique de l'entrepreneuriat est nécessaire, attendu que l'innovation est essentielle en vue de la croissance économique d'une part, et que cette croissance soit favorable au développement humain d'autre part.

En effet, l'approche « TriE » est un processus qui démontre la logique de l'établissement effectif des interactions qui existent entre l'entrepreneuriat et les trois composantes qui caractérisent ladite approche. Ainsi, avons-nous argumenté, de par ces interactions, sur les corrélations existentielles entre l'entrepreneuriat et l'innovation, entre l'innovation et la croissance économique et entre la croissance économique et le développement humain. A fortiori et sans contredit, il existe une interaction indubitable entre l'entrepreneuriat et le développement humain.

3.2. Conceptualisation et modélisation de l'approche de la Trilogie Entrepreneuriale

La réflexion sur l'approche de la « Trilogie Entrepreneuriale » a été construite dans une démarche d'analyse à deux niveaux. Le premier concerne sa conceptualisation et la deuxième planche sur le processus de sa modélisation.

Bourdieu et Passeron, cités par Grawitz, notent que « Un objet de recherche si partiel et si parcellaire soit-il ne peut être défini et construit qu'en fonction d'une problématique théorique permettant de soumettre à une interrogation systématique les aspects de la réalité mis en relation par la question qui leur est posée ». Tout va dépendre de cette question qui constitue l'objectif de la recherche et à travers laquelle se construit l'objet. Comme le dit F.S.C. Northrop (1959) : « La science ne commence pas avec des faits et des hypothèses, mais avec un problème spécifique »² (...).

Pour Walliser : « Le modèle c'est la notion qui recouvre toute représentation d'un système réel, qu'elle soit mentale ou physique, exprimée sous forme verbale, graphique ou mathématique »³.

Ainsi, la réflexion qui sous-tend notre modèle est explicitée sous forme de formule et représentée par la figure ci-dessous. Ce qui fait apparaître manifestement et synoptiquement les interactions existentielles entre l'entrepreneuriat et les trois facteurs ou composantes de la « Trilogie Entrepreneuriale » (TriE) : Innovation (I), Croissance Economique (CE) et Développement Humain (DH), ainsi que la valeur ou l'importance de l'implication de l'entrepreneuriat sur le résultat de chaque facteur. Cette trilogie est formulée de la manière suivante : $TriE = f [(I). (CE). (DH)]$

- $f (X)$ = Valeur de la fonction f au point X
 - TriE = Valeur de l'Entrepreneuriat par rapport à x^1, x^2, x^3
 - X^1 = Innovation
 - X^2 = Croissance Economique
 - X^3 = Développement Humain
- $$TriE = f [(X^1) . (X^2) . (X^3)]$$
1. $f (x^1)$ = Implication de l'Entrepreneuriat sur l'Innovation
 2. $f (x^2)$ = Implication de l'Entrepreneuriat sur la Croissance Economique via l'Innovation

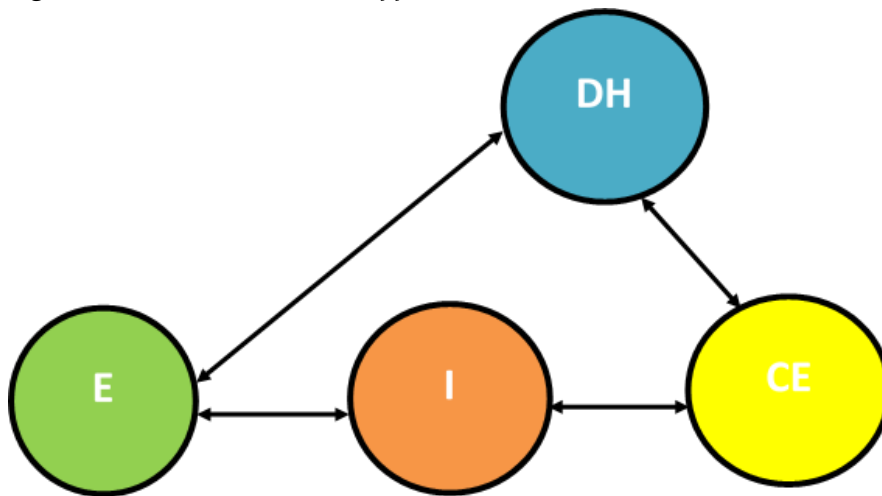
¹ FAYOLLE, A. (2017), *Entrepreneuriat. Théories et pratiques. Applications pour apprendre à entreprendre*, 3^{ème} édition, Paris, Dunod, Management Sup, p.8.

² GRAWITZ, M. (2001), *Méthodes des sciences sociales*, 11^{ème} édition, Paris, Dalloz, p. 384.

³ WALLISER, B. (1977), *Systèmes et modèles. Introduction critique de l'analyse des systèmes*, Paris, Le Seuil, p.116.

3. $f(x^3)$ = Implication de l'Entrepreneuriat sur le Développement Humain
via l'Innovation et la Croissance Economique

Figure de la modélisation de l'approche « TriE »



Source : Notre propre réflexion

En dépit du raisonnement mathématique pour la formulation du processus de l'approche de la « Trilogie Entrepreneuriale », nous n'avons pas l'intention de faire son apologie, dans la mesure où elle s'explique d'elle-même dans sa conceptualisation, sa modélisation et sa fonctionnalité.

En définitive, nous pouvons, d'une manière péremptoire, attester que le processus de l'approche « TriE » est original, bien établi et effectif dans sa scientificité.

3.3. Discussion et validité des résultats

Fayolle affirme, avec toute conviction, que : « L'entrepreneur joue un rôle particulier et indispensable dans l'évolution du système économique libéral. Il est, très souvent, à l'origine des innovations de rupture, il crée des entreprises, des emplois et participe au renouvellement et à la restructuration du tissu économique. L'entrepreneur est souvent l'innovateur qui apporte la destruction créatrice (Schumpeter, 1935). Tout cela a été parfaitement mis en valeur, dès la fin des années 1970, par Octave Gélinier (1978) qui insiste sur l'importance des apports de l'entrepreneur à l'économie : « Les pays, les professions, les entreprises qui innovent et se développent sont surtout ceux qui pratiquent l'entrepreneuriat. Les statistiques de croissance économique, d'échanges internationaux, de brevets, licences et innovations pour les 30 dernières années établissent solidement ce point : il en coûte cher de se passer d'entrepreneurs »¹.

Dans la logique, il n'est pas indiqué de résoudre les problèmes d'aujourd'hui avec des solutions d'hier. Si un problème économique, par exemple, se pose présentement, il ne serait pas raisonnable de se référer ou de tabler essentiellement sur le théorème énoncé par Adam Smith, à ce sujet, il y a près de 250 ans. Il serait plutôt judicieux et rationnel de se demander qu'elle est l'approche appropriée pour aborder la question et la résoudre en tenant compte du contexte et de l'état actuel de choses.

À ce sujet, Fitoussi réfléchit en ces termes : « Trente ans de politiques économiques et autant d'échecs : chômage, crises à répétition, croissance défailante, inégalités grandissantes... Comment la plupart des économistes et des responsables politiques peuvent-ils se tromper à ce point ? Selon quels ressorts appliquent-ils toujours les solutions qui ont échoué auparavant ? Pourquoi sont-ils esclaves d'un modèle délabré ? Pourquoi cette incapacité à penser autrement ?... Et que donc faudrait-il faire aujourd'hui ? Quel nouvel imaginaire économique est-il vital de mettre en musique pour affronter toutes les crises dans leur ensemble : financière, sociale, environnementale ?... »²

Il existe, en effet, des théorèmes, des théories, des principes, des axiomes, des postulats, des approches...éminemment scientifiques qui ont fait leur temps, mais qui ne sont plus de mise, car présumés caducs par-delà les époques.

L'environnement assurément n'est pas stable et change sans cesse, étant donné que les réalités sont carrément inadaptées d'une époque à une autre et la science elle-même, d'une manière générale, ne fait qu'évoluer.

¹ FAYOLLE, A., *op.cit.*, p.18.

² FITOUSSI, J-P., « Le théorème du lampadaire ». <https://www.amazon.fr/dp/2918597457> ?, page consultée le 23 juillet 2023.

En dépit de toute éventualité, le concept de la « Trilogie Entrepreneuriale » ou de l'approche « TriE » stipule que : « L'entrepreneuriat doit stimuler l'Innovation pour booster la Croissance Economique afin de favoriser le Développement Humain ». Dans cette logique, nous pouvons affirmer que : « Entrepreneuriat sans innovation c'est aberrant ; Innovation sans Croissance Economique c'est insensé ; et que Croissance Economique sans Développement Humain c'est utopique ».

Telle est l'essence du concept de la « Trilogie Entrepreneuriale » dans le cadre bien explicite de notre recherche avec les trois facteurs qui constituent le fondement du processus de l'approche « TriE », ainsi que les interactions qui les caractérisent et que nous avons conceptualisé et modélisé.

Par ailleurs, nous reconnaissons toute fatuité exclue, qu'il existe aussi une corrélation entre l'entrepreneuriat et la croissance économique. En fait, il est vrai que le fait d'entreprendre peut directement être à l'origine de la croissance sans nécessairement passer par l'innovation. Néanmoins, pour que cette croissance soit inclusive, résiliente et durable, l'entrepreneuriat qui en est le moteur doit avoir pour socle ou fondement l'innovation. Dans ce contexte, l'entrepreneuriat qui repose sur l'innovation procure de la plus-value aux produits et de la valeur ajoutée pour la clientèle, favorise l'industrialisation, la diversification de l'économie, la création de la chaîne de valeur, de nouveaux produits et de nouveaux marchés, ainsi que d'emplois décents qui contribuent à l'amélioration des conditions et de la qualité de la vie.

CONCLUSION

L'entrepreneuriat et l'innovation sont des moteurs fondamentaux de l'économie et sont liés, du fait que l'innovation se caractérise comme le déclencheur du processus entrepreneurial. De surcroît, l'innovation étant par excellence un facteur de compétitivité en vue de l'obtention d'un avantage concurrentiel, doit de ce fait booster une croissance économique avantageuse au développement humain.

On reconnaît qu'il n'existe aucun modèle de développement universellement applicable à toutes les sociétés et à tous les peuples. Néanmoins, nul ne peut se permettre d'ignorer quels effets électrisants l'entrepreneuriat peut imprimer et exercer sur le développement d'un Etat, de par la croissance économique, et des affirmations de plusieurs décennies abondent à ce sujet. Il n'est pas rare de lire des textes ou d'entendre des discours qui recommandent des efforts pour le développement de l'entrepreneuriat en vue de la croissance économique, car il s'agit là de relations incontestables qui ne devraient même plus être démontrées.

On ne développe pas un pays avec une population dont la majorité est constituée de chômeurs et de personnes qui se démènent et ne pensent qu'à devenir fonctionnaires de l'Etat. Plutôt, on ne peut développer un pays qu'avec une population dont la majorité de personnes pensent à investir, à prendre des risques, à entreprendre... *Donc, à devenir des entrepreneurs !*

Ainsi, il n'y a pas de développement économique et social naturel ; c'est un choix politique raisonné étant donné que c'est une question essentielle voire existentielle. D'où, l'applicabilité du processus de l'approche de la « Trilogie Entrepreneuriale » dans le management stratégique de l'entrepreneuriat est plus qu'impérative, tant il est vrai que ce qui importe plus, c'est la « Condition humaine », le développement humain.

La conceptualisation, la modélisation et l'applicabilité de l'approche « TriE », avec toutes ses corrélations et interactions, dénote d'une contribution avérée de cette recherche au progrès de la science. Ainsi, de par sa scientificité, cette contribution confère un caractère unique, purement original et nettement explicite à notre recherche, nonobstant les éventuelles limites qui peuvent ouvrir une brèche pour de recherches en perspective.

Somme toute, nous estimons que la présente étude pourrait comporter des limites, tout particulièrement au niveau de la modélisation de l'approche exploitée, du point de vue des interactions existentielles entre l'entrepreneuriat et chacun de trois postulats de l'approche « TriE ». De ce fait, nous présumons qu'il pourrait exister d'autres combinaisons possibles qui constitueraient, par la force des choses, d'autres pistes de recherche qu'il conviendrait d'explorer judicieusement. À toute fin utile, nous convions les chercheurs, dans le domaine de l'entrepreneuriat, à exploiter ces pistes dans leurs futures recherches en vue d'approfondir les résultats de cette étude pour l'avancement de la science, plus spécifiquement de notre discipline.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CAIRNCROSS, A.K., *Les ressorts du développement économique*, Paris Tendances Actuelles, 1969.
- CHARREIRE PETIT, S. et DURIEUX, F., « Explorer et tester : les deux voies de la recherche », In Thiétart R-A. (Dir.), *Méthodes de recherche en management*, 3ème édition, Paris, Editions Dunod, 2014.
- FAYOLLE, A., *Entrepreneuriat. Théories et pratiques. Applications pour apprendre à entreprendre*, 3ème édition, Paris, Dunod, Management Sup, 2017.
- FITOUSSI, J-P., « *Le théorème du lampadaire* ». [https : // www.amazon.fr/dp/2918597457 ?](https://www.amazon.fr/dp/2918597457?)
- GRAWITZ, M., *Méthodes des sciences sociales*, 11ème édition, Dalloz, Paris, 2001.
- JARDINI, B., JARDINI, H. et ESSEKKARI, A. (), « L'innovation comme opportunité d'affaires en entrepreneuriat », in *Revue de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation (REINNOVA)*, Volume 1, N°1, Agadir, 2016.
- LALONDE, J.-F., Compte rendu de « Le Grand livre de l'entrepreneuriat », In *Revue Internationale PME*, Quebec Editions EMS, Vol. 28, n°2, 2015.
- LAURIOL J., *La Recherche Doctorale en Management Stratégique : quelques propositions pour définir et apprécier une « bonne thèse »*, ESC Rouen, 2003.
- LEGER-JARNIOU, C., « Un état des lieux de l'entrepreneuriat », In Léger-Jarniou (Dir), *Le grand livre de l'entrepreneuriat*, Paris Dunod, 2013.
- MINTZBERG, H., *Structure et dynamique des organisations*, Paris, Editions d'organisation, 1984.
- VERSTRAETE, Th. et SAPORTA, B., *Création d'Entreprise et Entrepreneuriat*, Paris, Editions de l'ADREG, 2006.
- VERSTRAETE, Th., *Essai sur la singularité de l'entrepreneuriat comme domaine de recherche*, Editions de L'ADREG, 2002
- WALLISER, B., *Systèmes et modèles. Introduction critique de l'analyse des systèmes*, Le Seuil, 1977.